# Quel corps?

Des textes de la revue Quel Corps? ① Une autre pratique de l'éducation physique et sportive est-elle possible? ② Corps, violence et mort ③ La mobilisation nationale et sportive ④ Jeux Olympiques : aux poubelles de l'histoire! ④ Contribution à la psychologie du sport ④ Coubertin et Hitler ⑤ L'enseignant en éducation physique et sportive ⑥ Education sportive et négation du corps ⑥

FM / Petite collection maspero

#### INTRODUCTION

Cet article est le produit d'un travail double, d'une réflexion double, couplant à la fois et dans le même temps une approche matérialiste de la pratique architecturale et une approche matérialiste du corps dans la société capitaliste industrielle, et cela vis-à-vis de l'œuvre de Le Corbusier.

Si l'objectivité de l'analyse scientifique nous oblige à constater la formidable prolifération d'une culture, d'une mise en lumière du corps, faut-il également constater que le logement, le cadre bâti, la ville, l'urbain jouissent d'une grande publicité dans les média?

Mais surtout ce qui fonde notre projet de nommer les rapports entre corps et architecture provient essentiellement de la crise conjointe du corps comme donnée historique, sociale et économique, et secondement de la crise endémique du logement, non seulement du seul point de vue économique mais également comme lieu « privé » de la phase post-travail. Bref, par la crise de la société capitaliste se reflétant dans le lieu de la reproduction de la force de travail et charnellement dans l'incrustation d'une normativité corporelle (sportive entre autres), il nous est apparu qu'éclairer cette crise concomitante dans une critique de Le Corbusier et de son fonctionnalisme outrancier permettait dans une certaine mesure de mettre fin à l'incroyable pouvoir mystifiant que les « techniciens de l'art de bâtir » (les architectes) peuvent encore exercer.

Notre démarche sous-entendra que le corps et le logement, et *a fortiori* le corps dans le logement, ne sont pas vécus pareillement dans une société divisée en classes sociales antagonistes, dans une société où la répartition

du surproduit est calculée de façon à enrichir les uns et appauvrir les autres.

Notre postulat de départ est que, de la naissance à la mort, on est situé dans un corps et dans un logement qui nous façonnent et qui nous marquent. Bref, que tous les signes corporels fabriqués par le logement montrent, nous montrent tels que nous sommes, ou plus exactement tels que nous devons être. La facette par laquelle nous voulons éclairer cette crise concomitante, nous la trouvons dans les multiples inter-relations, dans l'osmose obligée du corps et du cadre bâti. Le logement social et le corps social en tant que valeurs d'usage et d'échange participent aujourd'hui comme autant de facteurs déterminants, comme autant de termes essentiels à la confrontation des classes. Ce n'est pas une révision que nous voulons opérer en colportant l'idée que le logement est ce nouveau lieu social d'où il serait possible de bouleverser les rapports sociaux; mais nous pensons, par contre, qu'il est une donnée à saisir dans l'analyse de la reproduction de tous les schémas bourgeois de la corporéité dominante, parce qu'il est un espace du temps et un temps de l'espace où le corps se meut.

En somme, avec Henri Lefebvre, nous signifierons notre décision de théoriser une analyse de l'espace ou de la reproduction de l'espace, car « [il] commande au corps, il prescrit : ou proscrit des gestes, des trajets et parcours <sup>1</sup>. » Comme le dit celui-ci, en effet : « Pour comprendre l'espace social en trois moments, qu'on se reporte au corps <sup>2</sup> »; c'est ici même notre projet.

Le capitalisme industriel utilise le corps comme force productive première. A l'encontre des phénoménologues qui n'ont pas saisi le corps dans sa dimension politique et historique, les marxistes ne peuvent occulter le fait de l'exploitation des corps. « Le matérialisme historique

est un matérialisme des corps <sup>3</sup> », et cela d'autant qu'aujourd'hui le capital, dans sa soif insatiable de plus-value, suce vampiriquement (Marx) le corps de ses esclaves non seulement à la chaîne, mais dans toute une chaîne de lieux-dits du non-travail (le logement par exemple) où s'exerce et où peut s'incruster la domination de classe de la bourgeoisie.

En conséquence, le logement, comme lieu de la seule reproduction de la force de travail, n'appelle pas directement l'analyse ou l'investigation théorique. Et pourtant, si l'usine ou le bureau sont les lieux cardinaux, nodaux du travail, c'est-à-dire les lieux où les rapports sociaux de production se nouent, nous pensons que le logement joue un rôle non négligeable dans l'établissement hégémonique (Gramsci) de l'Etat bourgeois à travers une normativité gestuelle et corporelle; et cela dans la production d'un espace qualifié, normant et divisant, et finalement reflétant les normes et les divisions de la société de classes. En somme, il faut se dégager de la problématique phénoménologique (cf. Merleau-Ponty) avec le corps comme « être-au-monde » et de la théorie freudienne du corps comme sphère seulement charnelle dotée de jouissance érotique ; bref, « la phénoménologie comme la psychanalyse méconnaissent que le corps a une histoire propre liée aux conflits sociaux d'une époque donnée, que l'essence du corps c'est son historicité et qu'il n'y a pas de données immédiates du corps. neutres, innocentes '. » De ce point de départ, c'est-à-dire d'un point de vue marxiste, la « question du corps au logement » comme élément de la reproduction de la force de travail, par un processus d'occultation du corporel, peut être finalement posée. Alors que le capital investit tous les lieux où le corps se reproduit (camps de vacances, mass media, etc.), le logement comme objet sociologique semblerait passer outre; hormis les quelques

<sup>1.</sup> Henri Lefebure, La Production de l'espace, Anthropos, 1974, p. 168.

<sup>2.</sup> Ibid., p. 50. Ces trois moments sont le perçu, le conçu et le vécu (spatialement : pratique de l'espace, représentation de l'espace, espaces de représentation).

<sup>3.</sup> Jean-Marie Brohm, Corps et Politique, Ed. universitaires, 1975, p. 138.

<sup>4.</sup> Ibid., p. 69.

analyses d'Engels ou de Marx (La situation de la classe laborieuse en Angleterre, La Question du logement), le logis, l'habitat comme « petite caserne du corps », comme « tanière » (Marx), bref comme lieu spécifique de la reproduction de l'énergie, fonctionne comme point aveugle dans l'analyse marxiste. Et pourtant la bourgeoisie, classe hégémonique dominante sur la planète (à l'Ouest comme à l'Est), utilise tout l'espace social où le corps agit. Aucum lieu n'est laissé au hasard. L'espace du logis est un territoire gardé que la bourgeoisie utilise depuis son ascension finale (1830) par toute une série de lois, de décrets provoquant chamboulements urbains, destructions et reconstructions, façonnant en cela un corps productif, prêt au rendement à l'usine.

La théorie marxiste comme « horizon indépassable de notre temps » (Sartre) nous enseigne que le capitalisme, ce n'est plus seulement l'usine. Aujourd'hui, toute l'activité humaine est régulée par l'activité hors du travail. En effet, les lieux de loisirs, de détente, bref ce que l'on nomme la « civilisation des loisirs », sont eux aussi complètement intégrés à la sphère productive capitaliste ; ils assurent le bon fonctionnement et donc l'homogénéité du mode de production global de la société de classes. En ce sens, le logement, comme produit et instrument de domination, joue ce rôle parce qu'il apparaît comme lieu du non-travail, puisque situé hors de l'usine. Et pourtant les rapports sociaux qui s'y exercent sont les mêmes qu'à l'usine, mais la seule différence c'est qu'ils ne transparaissent pas, c'est qu'ils s'effacent. C'est pourquoi le concept d'effacement du travail nous paraît être clé. De fait, à l'ère de la socialisation absolue de l'espace, plus rien n'échappe à la domination du travail. Tout geste, toute activité corporelle se fondent dans le travail, parce qu'« indépendamment de toute forme de société [il] est la condition indispensable de l'existence de l'homme, une nécessité éternelle, le médiateur de la circulation matérielle entre la nature et l'homme 5, »

Bref, là où s'effectue durablement la pénétration invisible du travail, comme sorte de complément nécessaire à cette inscrustation du travail dans le corps du travailleur par l'usine, ce sont toutes ces institutions sociales que le corps, force productive spécifique, transversalise (équipements collectifs, usines, logements, etc.).

« Une théorie marxiste du corps se doit d'envisager le corps comme une institution complexe où viennent s'entrecroiser les instances d'une formation sociale donnée . » Et cela, notre bourgeoisie, dont la conscience de classe s'est formidablement aiguisée depuis un siècle, l'a parfaitement compris. Construire une infrastructure susceptible de diviser, d'émietter, d'atomiser la conscience de la classe ouvrière c'est là aussi un enjeu dans la lutte des classes.

La cible que nous avons choisi d'abattre est ce qui constitue à notre sens l'école, le courant idéologique de ce début de siècle dont les buts avoués étaient de domestiquer, de réduire par l'architecture et l'urbanisme toutes les potentialités d'un prolétariat révolutionnaire; bref, l'« école corbusienne », formalisée mondialement dans les congrès internationaux d'architecture moderne. La citation qui suit recouvrira son projet urbain : « Les philanthropes veulent bien s'occuper de nos loisirs annuels en nous aménageant un train de plaisir pour Trouville ou les plages d'océan. Non n'appelons plus dorénavant ce à quoi nous aspirons ici des loisirs; nommons ceci les occupations quotidiennes de l'homme moderne. Le travail ne s'arrêtera pas à celui de l'usine, productif de consommation désormais fécond ; il sera suivi du travail de récupération du corps, du travail de l'esprit qui est la source même du bonheur. Et c'est la VILLE MODERNE qu'il faut aménager et équiper 7. »

<sup>5.</sup> Karl Marx, Le Capital, Ed. sociales, 1976, liv. I, p. 46-47.

<sup>6.</sup> Thèse n° 4 sur le corps, Quel corps?, n° 1, Solin, avrilmai 1975, p. 7. Cf. ci-dessus, p. 17.

<sup>7.</sup> Le CORBUSIER, La Ville radieuse, Vincent Fréal et Cie, 1964, p. 152.

« L'homme occupe l'espace pour le gérer selon ses besoins. Il l'occupe au moyen de ses membres : ses jambes, son torse, ses bras étendus ou levés. Il se plie au plexus solaire, charnière de ses mouvements. Mécanique étrangement simple! Pourtant, il n'est pas d'autre assiette à notre comportement, à notre prise de possession de l'espace °. » A la suite de Descartes, le courant fonctionnaliste dans la veine de l'œuvre de Le Corbusier saisira le « corps comme une substance étendue unie à l'âme, substance pensante, [qui] a cependant ouvert la voie à une vision instrumentaliste et technologique du corps, l'homme maître et penseur de la nature, donc aussi de lui-même °. »

Le Corbusier se fait ainsi disciple de Descartes. Il note: « Descartes avait ouvert à l'humanité une nouvelle perspective (les temps modernes) en exprimant la loi de l'ordre universel. Il y a unité entre les œuvres de la nature et les œuvres de l'esprit humain 10, p

Cette prise de position typiquement idéaliste nous donne le caractère exact de son projet urbain; et même plus simplement de sa volonté architecturale. Il le précisera une seconde fois : « Esprit cartésien: nature et homme dans l'unité et l'entente et non pas artifice d'une société hors nature ". »

Cette idée de nature foncièrement antimatérialiste revient d'ailleurs sans cesse. Le Corbusier se propose de dresser une comptabilité, des statistiques, un bilan chiffré de ce qu'il reste à l'humanité (à l'architecte?) quant aux conditions de créer des logements et des villes. « Il est donc opportun d'inventorier le capital nature disponible, de tenir comptabilité des stocks nature: la

nature intervient d'une façon essentielle dans la fonction habiter (soleil, espace, verdure). Elle est présente encore dans la fonction travailler (verdure et ciel). Elle joue un rôle éminent dans la fonction cultiver le corps et l'esprit (sites et paysage). »

Tout en reconnaissant qu'il y a lutte entre la nature et les hommes. Le Corbusier va s'ingénier à fixer ses normes (qui sont celles de son Modulor) contre la nature ; si on la laisse pénétrer dans la ville par la création d'espaces verts, encore faut-il bien l'encercler, bien la dompter. Le Corbusier parlera alors de « mariage heureux entre hommes et nature 13 », laissant apparaître la vieillotte conception bourgeoise des liens artificiels (le contrat de mariage) entre deux partenaires. L'unité se veut donc indissoluble. Mais l'on sait déjà parfaitement que derrière ce contrat se cache une tout autre réalité. C'est celle de la destruction de la nature, et non de l'unité fictive entre partenaires prétendument égaux. Aussi nous enjoint-il de « retrouver la loi de nature ». car derrière ce discours « retour aux sources de la vie » il y a en fait un fond vitaliste, biologiste, profondément bourgeois.

Le Corbusier s'inscrit dans ce courant des sciences humaines où toutes formes et apparitions nouvelles, toutes transformations et destructions humaines proviennent du caractère biologique de l'architecture. « Le terme de biologie convient éminemment à l'architecture et à l'urbanisme : biologie, qualités d'une architecture et d'un urbanisme vivants. Biologie gérant plans et coupes des édifices, coordonnant les volumes, répondant à des fonctions, biologie dotant les circulations de souplesse et d'harmonie ". »

Ce courant vitaliste existe et perdure encore de nos jours dans les travaux de Henri Laborit, lequel rend compte d'un même penchant pour un déterminisme biologiste dans la stricte veine corbusienne. Parce que la

<sup>8.</sup> Le Corbusier, *Le Modulor*, éd. de l'Architecture d'aujour-d'hui, 1968, t. 2, p. 255.

<sup>9.</sup> Quel corps?, nº 4-5, 1976, p. 18.

<sup>10.</sup> Le Corbusier, Manière de penser l'urbanisme, Gonthier, 1972, p. 87.

<sup>11.</sup> Ibid., p. 131.

<sup>12.</sup> Ibid., p. 82.

<sup>13.</sup> *Ibid.*, p. 131. 14. *Ibid.*, p. 44.

biologie est la science de la vie, parce que la biologie fut une des découvertes primordiales de ce milieu de siècle, un énorme engouement s'empara des gens de science, et comme l'architecture...

Rappelons que cette biologisation s'explique également par la période d'après-guerre, où l'on tentait de se débarrasser de l'atmosphère mortifère qui avait régné pendant cinq années et qui se prolongeait dans la guerre froide entre U.S.A. et U.R.S.S. Un élan pour la vie, contre la morbidité de plusieurs années d'enfer, courait à travers tous les champs des sciences modernes.

Le Corbusier va alors postuler que « le logement est un contenant répondant à certaines conditions et établissant des rapports utiles entre le milieu cosmique et les phénomènes biologiques humains 15 ». La biologie, comme toute science naturaliste, vitaliste, exclut d'emblée les conditions socio-économiques qui établissent une typologie de l'habitat et de l'habitant; ce dont parle Le Corbusier, c'est ce que les valeurs consacrées ont établi comme valeurs biologiques intangibles, comme normalités abstraites. Ce système intégralement bourgeois devant s'établir sur toute la planète. Mais plus frappant est que, dans le logis corbusien, les meubles ou l'agencement général des pièces sont le répondant à la gestuelle humaine. Si le contenu du logement est appropriable par les « usagers », c'est qu'une codification gestuelle a été établie et que finalement la corporéité dominante se moule à l'enveloppe habitante. « Le volume bâti devient une résultante de biologie humaine et d'éléments cosmiques combinés 16. »

Engels avait parfaitement montré que le développement de la science et des techniques modifiait profondément l'attitude des hommes vis-à-vis de la nature. L'apport fondamental de Copernic, de Kant ou de Mendéléev quant aux lois régissant celle-ci a profondément changé, qualitativement et quantitativement, les positions des hommes et des classes sociales en face de ce

15. Ibid., p. 44. 16. Ibid., p. 65. problème. Bref, « il était démontré que la nature se meut dans un flux et un cycle perpétuels 17. »

La notion centrale d'unité entre nature et homme définie par Le Corbusier se trouve ainsi quelque peu bouleversée. Pour nous, on ne peut envisager la vaste « confrontation » entre nature et homme que d'un point de vue évolutif, relatif, conflictuel, en somme dialectique. Mais surtout, et là nous en revenons à notre sujet, nous ne pouvons parfaitement appréhender toute la signification de la dialectique actuelle et passée entre nature et architecture que dans la mesure où ces deux entités sont replacées du point de vue de leur production. En somme, le logement comme outil matériel protecteur de l'homme contre les éléments naturels « signifie l'activité spécifiquement humaine, la réaction modificatrice de l'homme sur la nature: la production 10 ».

Si le logement, l'architecture et, plus volumineusement, l'urbain sont conçus comme moment modificateur et matérialité vivante dans la lutte dialectique nature/ homme, le discours de Le Corbusier, et de tous les fonctionnalistes, est maintenant plus clair. « En vérité : fracture de l'espace, homogénéité de l'ensemble architectural conçu comme "machine à habiter" et habitat de l'homme-machine, désarticulation des éléments dissociés les uns des autres et dissociant l'ensemble urbanistique, la rue, la ville. Le Corbusier idéologise en rationalisant, à moins que ce ne soit l'inverse. L'idéologie (le discours) sur la nature, le soleil et la verdure masque pour tous les gens de cette époque, mais surtout pour Le Corbusier, le sens et le contenu des projets. La nature déjà s'éloigne; elle ne sert plus de référentiel, son image donc devient exaltante 19. »

L'idée générale de Le Corbusier peut se formuler ainsi : d'un côté la nature, de l'autre l'homme, utilisant

<sup>17.</sup> Friedrich Engels, Dialectique de la nature, Ed. sociales, 1975, p. 38.

<sup>18.</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>19.</sup> Henri Lefebvre, La Production de l'espace, op. cit., p. 350.

toutes ses potentialités, toutes ses ressources. S'inscrivant dans une conception idéaliste, Le Corbusier sépare, dichotomise, fait éclater l'unité dialectique de l'homme et de la nature. Cela aura comme conséquence immédiate la production d'un logis, d'un espace habitable comme répondant matériel, comme contre-norme biologique. Occultant totalement une généalogie et une genèse de l'humanité et de sa production spatiale, Le Corbusier renvoie la nature comme la mauvaise chose, tout en s'adjugeant son anatomie : la biologie. Il « biologise » l'architecture en dénaturalisant l'espace habitable. Face au délabrement de la ville dû à la civilisation machiniste, Le Corbusier, s'inspirant des théories darwiniennes, propose une imitation de la nature. Si la « race blanche » veut se sauver, l'œuvre de l'architecte est simple: restructurer organiquement la ville. C'est-à-dire rendre une âme par l'installation, l'aménagement de tout un complexe d'organes vitalisant la ville. La ville devient seconde nature de l'homme. La biologie humaine servira alors de référent à la construction de logements. Cette osmose constante entre biologie naturelle et biologie humaine se formalisera dans le projet le plus grandiose : la « Ville radieuse » (voir plus loin), où toutes les fonctions humaines, tous les organes moteurs sont insérés dans le projet urbain. La ville est un compendium de l'anatomie humaine. La ville n'est donc pas un réceptacle de luttes sociales, ni même un creuset dans lequel les classes sociales s'affrontent, elle n'est que ce « corps urbain » où il n'y a lutte qu'entre anabolisme et catabolisme. La ville est un système de flux, un tissu vascularisé, une masse d'énergie vitale. La ville corbusienne est une pyramide hiérarchique de valeurs biologiques.

Nulle part Le Corbusier ne fait apparaître le travail comme la catégorie essentielle de toute vie sur terre. En somme, les architectes sont les représentants de la nature sur la terre. Envoyés par Dame Nature, ils créent à son image ce dont les hommes ont besoin, tout ce dont ils ont besoin; car il ne faut pas oublier que Le Corbusier universalise sa profession dans une optique typiquement franc-maconne: bref, tous les objets produits sur la

planète sont du ressort de l'architecte. La nature est saisie telle quelle, et l'homme comme être en soi, indépendant, non produit. Ces vues profondément cartésiennes fondent une véritable stratégie, veulent donner un sens à la vie.

Finalement, il n'v a pas de choix pour les hommes autre que celui de s'en remettre « corps et âme » à l'architecte. Cette passation de pouvoir est le but ultime, la finalité bien politique, de tous les travaux de Le Corbusier. En occultant la source réelle des maux de la société (le travail aliéné). Le Corbusier rend impossible la lutte collective en vue de se libérer de cet esclavage. Tout au contraire, il renforce le caractère aliéné du travail en rendant la nature de plus en plus étrangère à l'homme : la ville, sa ville n'étant qu'une force essentiellement étrangère aux hommes mêmes. Alors que « l'homme vit de la nature, [c'est-à-dire que] la nature est son corps avec lequel il doit maintenir un processus constant pour ne pas mourir 20 ». Le Corbusier ne reconnaît pas l'homme comme partie de la nature. C'est pourquoi il niera la nature comme telle, comme donnée objective, comme réalité primordiale. En fait, les « théories corbusiennes » sont l'aboutissement final de la pensée bourgeoise. Le Corbusier n'a d'autre ressource que d'être Dieu et d'ordonner à ses fidèles (les usagers) un mode de vie. Cette mégalomanie est forte, à notre sens, de nombreuses conséquences politiques, et en l'occurrence d'une vision du monde ultra-totalitaire; se refusant à voir la nature comme le « corps non organique » de l'homme (Marx), Le Corbusier se divinise et rejette l'humanité dans une impossible transformation, dans un impossible autodépassement d'elle-même et de toute son activité sociale actuelle. Il ne laisse entrevoir aucune faculté à l'humanité pour s'arracher du travail aliéné. Dans le même temps que la nature est déifiée, elle est circonscrite, violée, mortifiée. La ville corbusienne est ville morte; ville dont la régulation se fait à l'encontre des hommes qui l'habitent. En métaphorisant la ville

<sup>20.</sup> Karl Marx, Manuscrits de 1844, Ed. sociales, 1972, p. 62.

en un corps humain et en naturalisant la ville dans un tout biologique, Le Corbusier a réalisé le vieux rêve bourgeois de dominer, d'asseoir un pouvoir sans partage sur les hommes. Le damier urbain proposé est, en ce sens, l'apogée, le véritable paroxysme d'une pensée toute tendue à accroître sa puissance de classe.

Pour nous, l'activité réellement créatrice des hommes dans tous les domaines, et surtout dans la production de leurs besoins immédiats (logement, nourriture, habillement, etc.), ne se réalisera que dans une société débarrassée d'empoisonneurs du genre Le Corbusier, sorte de néo-chrétien farouchement antimatérialiste. A l'encontre de ce sinistre individu, relevons ce court mais beau passage de Marx : « Ce communisme en tant que naturalisme achevé = humanisme, en tant qu'humanisme achevé = naturalisme : il est la vraie solution de l'antagonisme entre l'homme et la nature, entre l'homme et l'homme, la vraie solution de la lutte entre existence et essence, entre objectivation et affirmation de soi, entre liberté et nécessité, entre individu et genre. Il est l'énigme résolue de l'histoire et il se connaît comme cette solution 21. »

### CULTIVER LE CORPS ET L'ESPRIT. LA PLACE DU SPORT

La Charte d'Athènes, élaborée en collaboration avec des architectes et urbanistes officiels de dizaines de pays, fixera en 93 points ce que doit être le rôle des « techniciens de l'art de bâtir ».

C'est en fait une charte des besoins vitaux, des besoins urbains des hommes; du moins tels que les entend Le Corbusier. « Le premier devoir de l'urbanisme est de se mettre en accord avec les besoins fondamentaux des hommes <sup>22</sup>. » Il définit ainsi, depuis le congrès des C.I.A.M. <sup>23</sup> d'Athènes (1933), les quatre fonctions clés

de l'urbanisme : habiter, travailler, se récréer et circuler, qui « seront considérées comme les besoins vitaux de l'individu et non l'intérêt ou le profit d'un groupe particulier <sup>24</sup> ». Il précisera de façon encore plus rigoureuse la fonction de ces quatre termes, « le zonage, en tenant compte des fonctions clés : habiter, travailler, se récréer, mettre de l'ordre dans le territoire urbain <sup>25</sup> ». Cet appel à l'ordre est permanent : contre l'anarchie de la ville et de sa banlieue, « siège d'une population indécise, vouée à de nombreuses misères, bouillon de culture des révoltes <sup>26</sup> ». Ou encore : « Maisonnettes mal construites, baraques en planches, hangars où s'amalgament tant bien que mal les matériaux les plus imprévus, domaine des pauvres hères que ballottent les remous d'une vie sans discipline, voilà la banlieue <sup>27</sup>. »

Cette morale hygiéniste éclairée, se dressant contre l'anarchie des grandes métropoles, trouve son accomplissement dans toute une série de mesures adéquates, de « remèdes », selon le mot de l'auteur. Aux quatre fonctions définies correspond le postulat suivant : le soleil, la verdure, l'espace sont les trois premiers matériaux de l'urbanisme. L'idéal de Le Corbusier est ici explicite. Il s'agit de rebronzer, de fortifier, de transformer le corps des individus en redéfinissant la cité, la ville. Cette perspective, parce que « l'architecture est responsable du bien-être et de la beauté de la cité, parce que l'architecture est la clé de tout 28 », va redévelopper l'idéal du début du siècle : mener une politique de la santé physique et morale du corps. Le Corbusier est à l'urbanisme ce que Coubertin est au sport. On peut dire qu'il y a, entre les deux hommes, analogie, identification d'une même problématique quant à la « nécessité » d'une politique sportive et plus généralement corporelle. Dans le même sens que Coubertin, Le Corbusier note dans sa

<sup>21.</sup> Ibid., p. 87.

<sup>22.</sup> La Charte d'Athènes, coll. Points, Le Seuil, 1971, p. 37.

<sup>23.</sup> Congrès internationaux d'architecture moderne.

<sup>24.</sup> La Charte d'Athènes, op. cit., p. 101.

<sup>25.</sup> *Ibid.*, p. 104. 26. *Ibid.*, p. 44.

<sup>27.</sup> Ibid., p. 46.

<sup>28.</sup> Ibid., p. 114.

Ville radieuse: « A un corps sain, à un esprit mis quotidiennement par le sport en état d'optimisme et d'action, la ville peut apporter, par des dispositions saines, les activités de l'esprit <sup>29</sup>. » Faut-il rappeler l'identité de datation de leurs écrits pour saisir au mieux l'homologie pertinente entre leurs discours respectifs?

Ce que Coubertin développait quant à la renaissance et au développement du sport olympique était véritablement complémentarisé par Le Corbusier quant aux applications directement opérationnelles, en bref sur le terrain. Cette vision « sportivo-urbaine » des années 1933-1935 se situait précisément au moment même où Coubertin et tout le mouvement olympique international se préparaient aux festivités sportives de Berlin (1936). lieu d'une formidable mise en scène du national-socialisme par la spectacularisation de ses athlètes nazifiés. avec force démonstrations et décorum. Disons-le tout net, Le Corbusier a participé à cette uniformisation corporelle par le sport en en formalisant la trame urbaine avec l'implantation d'équipements adéquats (piscines, stades, gymnases, etc.). Partant d'a priori, il note : « La famille réclame encore la présence d'institutions collectives qui soient de véritables prolongements. Ce sont : centres de ravitaillement, services médicaux, crèches, maternelles, écoles, auxquels on ajoutera les organisations intellectuelles et sportives destinées à fournir aux adolescents l'occasion de travaux ou de jeux propres à combler les aspirations particulières de cet âge et, pour compléter les "équipements santé", les terrains propres à la culture physique et au sport quotidien de chacun 30. » Sans exagérer, on peut dire que Le Corbusier concoit sa ville comme un centre sportif, comme une entité urbaine traversée de part en part par l'activité physique et quadrillée par un dense tissu de lieux sportifs. La ville corbusienne est sportive! « Le sport doit être quotidien et IL DOIT ETRE AU PIED DES MAISONS. [...] Ou'est-ce donc, ce sport? Une action physique quoti-

29. Le Corbusier, La Ville radieuse, op. cit., p. 67.

30. La Charte d'Athènes, op. cit., p. 42.

dienne, disciplinée, régulière, une alimentation aussi indispensable que le pain <sup>31</sup>. » La ville est tapissée de centres corporels dont l'activité dominante est la pratique sportive, comme donnée hégémonique dans le « corps urbain ».

Renouant avec la tradition de la Renaissance (Alberti), la ville de Le Corbusier est un corps-ville se réfractant au sein des plus petites unités de « participation » corporelle, comme le logis. « Architecture et urbanisme, dans la matérialité des faits, répondent aux fonctions essentielles de l'homme moderne. Qui est l'homme moderne? C'est une entité immuable (le corps) munie d'une conscience nouvelle 32. » Le corps est défini comme objet transhistorique, évoluant, traversant les modes de production, mais non investi par les rapports sociaux réglant la société. On est ici en face de la vieille et très réactionnaire vue cartésienne du corps et de l'esprit distinctement séparés. Tout comme le corps anatomique de l'individu, le corps-ville a évolué comme une donnée anhistorique; la ville est une continuité. « La vie d'une cité est un événement continu, manifesté à travers les siècles par des œuvres matérielles, tracés ou constructions, qui la dotent de sa personnalité propre et dont émane peu à peu son âme 33. » Bref, tout est corps, parce que le corps est l'unité biologique par excellence. Le terrain de sport est conçu comme le prolongement du logis, de la maison. Il est le complément indispensable à la politique du bonheur, du bien-être social auxquels s'est dévoué Le Corbusier. Le logis lui-même est corps. En somme, il s'agira de créer un vaste continuum corporel allant de la maison au travail et aux prolongements susmentionnés. « Il ne suffit pas d'assainir le logis, mais encore faut-il créer et aménager ses prolongements extérieurs : locaux d'éducation physique et terrains divers de sport, en inscrivant à l'avance dans le plan général les emplacements qui leur sont réservés 34. »

34. Ibid., p. 48-49.

<sup>31.</sup> LE CORBUSIER, La Ville radieuse, op. cit., p. 66.

<sup>32.</sup> Ibid., p. 92.

<sup>33.</sup> La Charte d'Athènes, op. cit., p. 87.

Le corps doit servir de véhicule sportif dans la vie de chaque individu. Tous les lieux de passage du corps sont investis par la « sportivisation » ambiante. Le sport est le dénominateur commun des capacités évolutives de chacun. Cela ne préfigurait-il pas déjà toute la politique de mise en place dans les programmes de villes nouvelles ou de réaménagements de sites, tout le dispositif de création, d'implantation d'espaces sportifs, de lieux du corps, à la suite de la civilisation grecque ?

Quand on parle de loisirs, on parle encore de sport : « Tout quartier d'habitation doit comporter désormais la surface verte nécessaire à l'aménagement rationnel des jeux et sports des enfants, des adolescents, des adultes 35. » On proposera même une législation spéciale devant favoriser cette véritable « sportivisation » de l'espace de la ville par un « statut du terrain ». Voilà le programme d'espaces verts maintenant éclairé! Les mots sont suffisamment explicites: « Les heures libres hebdomadaires doivent se dérouler dans des lieux favorablement préparés : parcs, forêts, terrains de sport, stades, plages, etc. Un programme de délassement comportant des activités de toutes sortes : la promenade, solitaire ou commune, dans la beauté des sites; les sports de toutes natures, tennis, basket, football, natation, athlétisme : les divertissements spectaculaires, concerts, théâtres de plein air, jeux du stade et joutes diverses 38. » Les loisirs sont donc ultra-programmés; la ville de Le Corbusier est une ville d'ordre, où la culture « du corps et de l'esprit » est le point cardinal, le point nodal du travail des urbanistes et des architectes.

L'analyse des villes occidentales « illustre l'histoire de la race blanche sous les climats et les latitudes les plus divers " ». Cette étendue sportive que se doit d'être la ville moderne correspond à une vue machiniste. D'ailleurs, dès 1920, Le Corbusier parlera de la maison comme d'une « machine à habiter », métaphorisant par-

faitement la nature de son point de vue architectural. Pour Le Corbusier, la cellule familiale, dont il fait constamment l'apologie comme élément biologique fondamental (le foyer), constitue la « cellule sociale ». A la cellule familiale occidentale correspond donc la « machine à habiter »; et, de manière extensive, on peut prolonger son idée en disant que la ville, comme somme de familles, est l'usine à habiter. Les rapports sociaux ayant été dûment aseptisés, comme il se doit. Cette politique familialiste est l'essence même du discours de la charte. Il y est dit que « les logis abritent mal les familles, corrompent leur vie intime, et la méconnaissance des nécessités vitales, aussi bien physiques que morales, porte ses fruits empoisonnés : maladie, déchéance, révolte 38 ». Le travail de l'urbaniste ou du « technicien de l'art de bâtir » est alors prophylactique. Il construit bien, pour vivifier la santé physique et morale des « usagers ». Précisons que les classes sociales n'existent pas ; que la ville est une et indivisible. Bref, que la lutte de classes ne transparaît jamais. La ville est la somme arithmétique d'« usagers » dont l'architecte est le médecin, auscultant les mauvais battements du cœur. Pas de quartiers ouvriers, pas de quartiers bourgeois; un tout monolithique. Un peu plus tard, il reprendra dans ses Entretiens avec les étudiants des écoles d'architecture écrits en 1942, mais surtout dans Le Modulor déjà cité, ces quelques points. Le constat est de plus en plus amer. L'architecture est « désemparée », perdue. La place de l'homme devient prépondérante. La réponse en des termes nouveaux doit surgir : la « vocation fraternelle de l'architecture et de l'urbanisme au service de notre frère-homme 39 ». Philosophie néo-chrétienne, la science architecturale élabore, travaille pour l'homme... occidental, dont les besoins sont scrupuleusement analysés, décortiqués. Du moment où l'homme est dans sa maison jusqu'au moment où il en sort. Découpage de ses faits et gestes : dedans et dehors - telle est la recommanda-

<sup>35.</sup> Ibid., p. 59.

<sup>36.</sup> Ibid., p. 63. 37. Ibid., p. 95.

<sup>38.</sup> Ibid., p. 29. 39. Ibid., p. 146.

tion principale de Le Corbusier. Suivez l'homme pas à pas, avec ses dimensions, ses sens et son affectivité, et vous saurez construire le logis lui convenant. L'analyse de l'attitude corporelle, anthropomorphique, est la raison de l'architecte. L'équation « conscience = raison de vivre = l'homme » doit résonner en permanence dans la tête des étudiants des Beaux-Arts. La corporéité occidentale bourgeoise devient prépondérante et principielle; c'est elle qui déterminera la technique à employer. Le Modulor sera la conclusion logique de cette Raison.

# LE MODULOR ET LES NORMES CORPORELLES

# **GÉOMÉTRIQUES**

Le Modulor, « essai sur une mesure harmonique à l'échelle de l'homme, applicable universellement à l'architecture et à la mécanique », est la forme définitive, la construction humaine (dimensions) requise pour l'exportation des produits architecturaux vers d'autres continents — Amérique entre autres. Le problème est avant tout de « réaliser le volume habitable alvéolaire » ».

Dans l'œuvre de Le Corbusier, on retrouve partout cet attachement à rationaliser, fonctionnaliser l'espace habitable. « La vraie question est ici d'harmonie. [...] La toute-puissance de l'harmonie, de cet ajustement à nos dimensions humaines du cadre qui nous abrite, est dans le chiffre qui fixe la hauteur du logis ".» Ainsi, en filigrane au travers de ses projets urbains et architecturaux, la dimension du corps et son volume de déplacement sont une constante. Mais Le Corbusier insiste surtout sur la hauteur des bâtiments comme seule réponse plausible et réaliste au taux d'accroissement de la population. « La densité, rapport entre les chiffres de la population

et la surperficie que celle-ci occupe, peut être totalement modifiée par la hauteur des bâtiments <sup>12</sup>. » Le Modulor s'érige en vecteur d'une unidimensionnalité humaine (Marcuse); on pourrait même dire corporelle. Cette nouvelle technique sera intégrée par des générations entières d'architectes, après Le Corbusier; toutes éduquées avec la même vision cartésienne de l'homme et les mêmes schémas quant à ses besoins.

Le Modulor tire son nom de la fusion des termes : module et or (section ou nombre d'or). Historiquement, c'est d'un ouvrage intitulé Divina Proportione, publié par le moine franciscain Luca Pacioli (1509), dont Le Corbusier s'est inspiré. D'autres, comme par exemple Léonard de Vinci, Albert Dürer ou Sérusier, ont utilisé ce nombre d'or pour géométriser leur peinture; la divina proportione est aussi une matrice pour un ensemble de travaux touchant à des matières aussi diverses que complémentaires. Luca Pacioli en donne une énumération complète : philosophia, perspectiva, pictura, sculptura, architectura, musica e altre matematiche. Mais, selon Pacioli, cette divina proportione possède plusieurs des attributs de la divinité : elle est unique comme Dieu. « La proportion considérée, en tant que représentée par un nombre irrationnel, participe au caractère extrahumain — donc divin — qui entourait, selon Pythagore et ses disciples, les nombres irrationnels. » Et, enfin, le nombre d'or est la clé de la construction géométrique des pentagones réguliers. Il est par suite relié au dodécaèdre régulier, ce polyèdre dont les douze faces sont des pentagones convexes, polyèdre auquel Platon assigne une place d'une extrême importance dans sa conception de l'univers. Il n'est pas douteux que Luca Pacioli, en tant qu'humaniste, est imprégné des idées de Platon 43. » Ce petit détour dans l'histoire est important, car Le Corbusier appliquera d'un bloc l'ensemble de ce « corps » d'attributs. En somme, s'inspirant de

42. La Charte d'Athènes, op. cit., p. 33. 43. Marius CLAYET-MICHAUD, Le Nombre d'or, P.U.F., 1975, p. 26-27.

<sup>40.</sup> LE CORBUSIER, Le Modulor, op. cit., t. 2, p. 255.

<sup>41.</sup> LE CORBUSIER, La Ville radieuse, op. cit., p. 52.

l'homme de la Renaissance, il fera parcourir l'intégralité de son travail architectural par les lois de la divina proportione.

C'est dans la définition qu'il donne de son Modulor que transparaît cette réémergence de l'époque Renaissance. « Le Modulor est un outil de mesure issu de la stature humaine et de la mathématique. Un homme le bras levé fournit aux points déterminants de l'occupation de l'espace - le pied, le plexus solaire, la tête, l'extrémité des doigts le bras étant levé - trois intervalles qui engendrent une série de section d'or, dite de Fibonacci. D'autre part, la mathématique offre la variation la plus simple comme la plus forte d'une valeur : le simple, le double, les deux sections d'or ". » Et également : « Le Modulor est un outil de travail, une gamme avec laquelle composer... pour les séries de fabrication et aussi pour atteindre, par l'unité, aux grandes symphonies architecturales 45. » Bref, l'architecte est un démiurge. Homme de tous les propos et de toutes capacités intellectuelles comme manuelles. C'est un homme-orchestre dont les instruments-matériaux, les outils, sont systématiquement comparés à des instruments de musique : « Le Modulor est un clavier, un piano, un piano accordé. » Ou encore, dans la description du corps de bâtiment de la « Cité radieuse », au centre de l'immeuble on trouve l'âme : « Le mot âme est aussi un terme de lutherie. On sait que l'âme d'un violon est une petite barrette de bois coincée entre la face et le dos de l'instrument, en un point à chercher qui est précisément le lieu des résonances : l'âme. » Et, de plus en plus farfelu : « A l'occasion de la construction (actuellement en cours) d'une usine, on a pu jouer un jeu d'une subtilité quasi musicale : un contrepoint et fugue réglés sur le Modulor. » Et, enfin, il introduit le pan de verre, le brise-soleil et l'ossature comme mesures directrices parce qu'ils sont au diapason. « Je pense que cette musique jouée ici par l'architecte

44. Le Corbusier, Le Modulor, Gonthier, 1977, t. 1, p. 56-57. 45. Ibid., p. 174.

sera ferme et subtile, nuancée comme Debussy 46. » Le Corbusier est compositeur. Ou mieux, il est l'homme du syncrétisme absolu; il est capable de synthétiser tous les champs des sciences humaines. Et cela parce que l'architecture est une science. L'architecture est « la science du logis ».

Le Modulor est, de l'avis de Le Corbusier, l'achèvement, le nec plus ultra, l'outil universel, la langue planétaire applicable en tous lieux et en tous temps. Ici encore, nous retrouvons la musique. « La musique est : temps et espace, comme l'architecture. La musique et l'architecture dépendent de la mesure 47. » C'est pourquoi il dédiera un poème à l'angle droit : « L'angle droit gère la composition. »

Mais plus intéressant, et maintenant nous sommes dans le corpus du Modulor, est de savoir que l'élaboration de la forme de cet outil n'a pu se réaliser historiquement que par une technologie corporelle des anciens (Grecs. Chaldéens ou Egyptiens). « Ces outils avaient nom : coudée, doigt, pouce, pied, empan, foulée, etc. Allons immédiatement au fait : ils étaient partie intégrante du corps humain, par conséquent aptes à servir de moven de mesure aux huttes, maisons et temples qu'il s'agissait de construire. Mais plus que cela : ils étaient infiniment riches et subtils parce qu'ils participaient de la mathématique qui règle le corps humain — mathématique gracieuse, élégante et ferme, cause de la qualité d'harmonie qui nous émeut : la beauté 48... » De là découle toute la conceptualisation technique du Modulor et de sa fabrication comme outil-marchandise devant unifier les systèmes de construction en tous pays. Le corps est donc appréhendé comme valeur d'échange mesurable et quantifiable. Le corps est une donnée mathématique.

Remontant les âges, Le Corbusier s'appuie essentiellement sur l'époque Renaissance pour nous « démontrer

<sup>46.</sup> Ibid., p. 127, 142-143, 157 et 160. 47. Ibid., p. 26.

<sup>48.</sup> Ibid., p. 18.

que le corps humain obéit à la règle d'or » et que, finalement, « l'architecture (et dans ce terme, je l'ai déjà dit, j'englobe la presque totalité des objets construits) doit être charnelle, substantielle autant que spirituelle et spéculative <sup>60</sup> ». Cette typologisation du corps, cette construction d'une architecture corporelle, renvoie à la « sportivisation » de la vie urbaine et façonne ainsi un corps géométrisé, un corps typé, prêt non seulement au travail à l'usine mais également à son insertion dans le logis. « Certaines normes de construction dépendent de la forme et des dimensions du corps humain et de ses mouvements : ce sont les normes corporelles géométriaues <sup>50</sup> »

Il n'en oublie pas la morale la plus viscéralement bourgeoise en expliquant que « se manifeste l'extrême urgence d'aménager les logis capables de contenir les habitants des villes, capables surtout de les retenir. Corps, famille, étude, méditation et participation collective, ce sont autant de vastes fonctions réclamant des locaux et des terrains : architecture et urbanisme <sup>51</sup> ».

Ainsi la thématique corbusienne est de ne jamais lâcher le corps; elle est de maintenir dans un tissu le plus serré possible, le plus dense, l'ensemble de l'espace où le corps se déplace. Le Modulor n'est que l'expression de cette volonté déclarée de réification, de transformation du corps en un objet de simple consommation, mais surtout de le techniciser à travers le maillage étroit d'un espace urbain digne de « 1984 ». Le logis comme prolongement du corps devient le lieu d'une productivité du corps. La « machine à habiter » corbusienne est une petite usine, où le corps est soumis aux mêmes règlements, aux mêmes lois que dans l'usine classique. Il s'agit ici de confectionner un espace où le non-travail, le loisir apparaissent comme tels, mais où objectivement la loi du capital joue à plein : produire de la plus-value.

Plus-value directe à l'usine, plus-value indirecte sur le corps de l'individu dans le logement. Cette socialisation du corps passant par la construction de logements est une caractéristique fondamentale du mode de production capitaliste, où il y a osmose totale entre l'homme et la machine, le travailleur et l'outil. L'univers corbusien est fait de corps-machines, de logements-machines, de corps sportifs. Ce monde machinisé, technicisé. « modulorisé », est la tentative de rentabilisation conceptuelle la plus poussée, la plus démoniaque. C'est un système de société carcéral, où le corps saisi comme force cardinale dans le processus de production et de reproduction est d'emblée source de profit. « Avec l'avènement du système capitaliste, le corps change fondamentalement de statut social. Il est pour la première fois conçu consciemment comme force productive, comme technologie 52. » Le logement participe alors comme espace reproductif de cette mise en place d'une rationalisation des gestes, d'une rationalisation de l'utilisation de l'énergie (le sport) et enfin d'une rationalisation de leur apprentissage. Cette codification poussée à l'extrême, cette institutionnalisation d'une systémie technologique, est le mode même de préhension du corps dans le capitalisme. Le Corbusier est l'aboutissement de la pensée bourgeoise dans le domaine du cadre bâti.

Marx avait excellemment perçu tout le mécanisme du « morcellement » du corps à la manufacture ; il note : « Ce n'est pas seulement le travail qui est divisé, subdivisé et réparti entre divers individus, c'est l'individu luimême qui est morcelé et métamorphosé en ressort automatique d'une opération exclusive, de sorte que l'on trouve réalisée la fable absurde de Menenius Agrippa représentant un homme comme fragment de son propre corps <sup>53</sup>. » Cette division sociale et technique du travail a profondément pénétré dans le logis. Le Corbusier n'en a été que l'instigateur, en somme le « metteur en forme ». Le paradigme corbusien est une somme quasi arithmé-

<sup>49.</sup> Ibid., p. 58 et 63.

<sup>50.</sup> LE CORBUSIER, Manière de penser l'urbanisme, op. cit., p. 177.

<sup>51.</sup> LE CORBUSIER, La Ville radieuse, op. cit., p. 65.

<sup>52.</sup> Jean-Marie Brohm, Corps et Politique, op. cit., p. 141. 53. Karl Marx, Le Capital, Ed. sociales, 1976, liv. I, p. 262.

tique d'usines, d'espaces de part en part socialisés, contrôlés, rentabilisés. Le corps suit alors une trajectoire, dans une longue chaîne d'institutions qui le chosifient, le réduisant à une machine, à un moteur lubrifié; bref en en faisant une pure force abstraite, un corps cybernétique. Cette mégalomanie est et reste divine : « L'architecte seul est capable d'instituer l'accord entre l'homme et son milieu (l'homme = une psychophysiologie; le milieu = l'univers : nature et cosmos) 54. » Le Modulor, homme bras levé d'une hauteur de 2.26 m. est le symbole angoissant du corps mathématisé, somme de hauteurs partielles (pied-plexus solaire, plexus solairecou, etc.), où le corps fait figure de robot, pâte malléable entre les mains des architectes. Ceux-ci devant le « moléculariser », le réduire à une chose, à un simple morceau de viande prêt au calcul ou à la « bande de papier métrée », comme nouvel outil universel.

# CONCLUSION

Comme nous venons de le voir, il est difficile de séparer tel ou tel thème; par exemple, la conception du Modulor et les vues sportives ou « loisireuses ». Le « mérite » de Le Corbusier est d'avoir fait un travail unique qui englobe tous les aspects sociaux se posant à son projet urbain. Il est impossible de dissocier tel ou tel chapitre de l'ensemble du travail, car il forme un tout. Mais surtout, il faut le dire tout net, ses positions politiques sont profondément insérées dans son œuvre. Nous ne sommes pas de ceux qui séparent le travail professionnel de la stricte politique. Si Le Corbusier, comme tout le monde le sait, est passé des fascistes (Croix de Feu) à de vives sympathies pour le P.C.F., nous voudrions montrer que ses positions politiques sont déjà contenues et exposées dans ses articles. Sa haine du prolétariat. comme d'ailleurs parfois de la bourgeoisie, est à notre

avis symptomatique du caractère fascisant du bonhomme. Nous pensons l'avoir démontré. Cette véritable fascisation corporelle, cette « prise sur le corps » (M. Foucault) de l'individu par le sport omniprésent ou par la conception machiniste de l'environnement, est ce qu'il y a de plus politique. Ecoutons encore : « ICI, IL N'Y A PAS DE PROLETARIAT. La manufacture des tabacs Van Nelle à Rotterdam s'élève au bord d'un canal à côté du grand virage de la ligne ferrée d'Amsterdam à Paris, au milieu des prairies [...]. Le verre commence au ras des trottoirs ou des pelouses, il s'arrête à la coupure du ciel. C'est d'une sérénité complète. Tout est ouvert au dehors [...]. Dedans, voici le poème de la lumière. Le lyrisme de l'impeccable. L'éclat de l'ordre. L'atmosphère de la droiture. Tout est transparent et chacun voit et est vu travaillant [...]. Les ouvriers, les ouvrières sont propres, dans des sarraux ou des blouses écrus, cheveux bien coiffés. Comme tout le monde a bonne mine! Je m'intéresse à dévisager ces ouvrières des tabacs : les visages portent chacun le signe de la vie intérieure : joie ou autre chose qui reflète les passions ou les difficultés. Mais, ici, il n'y a pas de prolétariat. Il y a l'échelle hiérarchique, fameusement établie et respectée. Ils ont admis pour se gérer en tribu d'abeilles travailleuses : ordre, régularité, ponctualité, justice et bienveillance 55. »

Le programme est on ne peut plus clair à présent. L'appel à l'ordre est la constante, le fil à plomb de nombre d'articles. « L'ordre est la clé même de la vie. » On a voulu présenter Le Corbusier comme un humaniste, édifiant en cela un mythe savamment entretenu par la caste ou par l'Ordre des architectes. Il est temps d'en finir! Son humanisme est tout policier. Ses prétendues aspirations aux loisirs ne sont que contrôle et discipline: « On sent, dès lors, la nécessité de transformer bien vite cette acceptation encore informe des "loisirs" en une fonction disciplinée. On ne peut pas abandonner pendant sept à huit heures par jour des millions d'hommes et de

<sup>54.</sup> LE CORBUSIER, Le Modulor, op. cit., t. 1, p. 108.

<sup>55.</sup> LE CORBUSIER, La Ville radieuse, op. cit., p. 178-179.

femmes et jeunes gens dans les rues .» Le Corbusier nous voilà! serons-nous tentés de dire; au « travail, famille, patrie » de Pétain, Le Corbusier ajoute corps et sport; la « Ville radieuse » uniformisera toutes les pratiques dans un vaste moule, dans un creuset où les classes sociales auront disparu, où la seule norme sera celle du « Modulor sportif ».

Cette contribution se voulait essentiellement présentation d'un mythe qui a fait son temps... et qu'il fallait donc abattre. Gageons que les travailleurs sauront l'enterrer une bonne fois pour toutes.

Marc Perelman Juin 1977

<sup>56.</sup> Ibid., p. 64.